

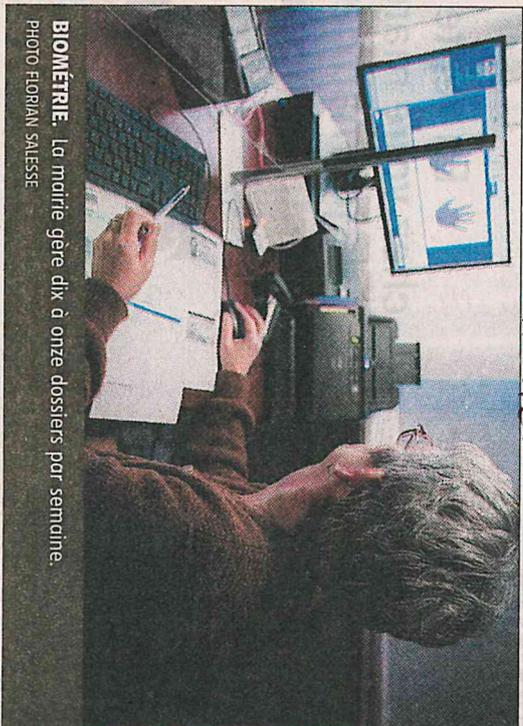
Une commune efficace embarrassée de rendez-vous fantômes

24/01/13

Montmarault est l'une des premières communes de l'Allier à s'être équipée du système biométrique. Et à subir les incivilités.

« L'être humain est parfois difficile à comprendre », soupire Didier Lindron, maire de Montmarault. Depuis huit ans, la commune s'est dotée de tout l'attirail nécessaire à la création des passeports et cartes d'identité biométriques. Elle subit les oublis des uns et des autres.

Trois demi-journées par semaine, les trois agents administratifs assurent les créations de dossiers et les remises de passeports. Emmanuel Morreau travaille à la mairie depuis 1996. Vingt-six ans plus tard, elle



BIOMÉTRIE. La mairie gère dix à onze dossiers par semaine.
PHOTO FLORIAN SALESSE

doit suivre la machine. Justificatif de domicile, photo de moins de six mois et remise en main propre. « Certains viennent avec des photos datées d'il y a dix ans mais soutiennent qu'elles sont récentes. »

Une mairie très sollicitée

Sans compter les rendez-vous qui ne sont pas honorés. « C'est fréquent. Si les gens ne viennent pas récupérer leur papier avant trois mois, on doit les détruire. Dernièrement, on en a supprimé quatre ou cinq », indique-t-elle. Oublis mystérieux, à 86 euros le passeport...

« Avant, on prenait juste les empreintes sur un petit papier, les vérifications se faisaient en

préfecture ou sous-préfecture », se remémore-t-elle. « On ne fait pas de permanences. »

Aujourd'hui, Montmarault est l'une des communes les plus rapides. Quinze jours de délai. Les demandes viennent de partout.

« Jusqu'à Lyon ou Clermont. On se méfie des appels lointains. Les gens contactent toutes les mairies, choisissent la plus proche, sans décommander les autres. »

« On fait trente-cinq dossiers par semaine », indique l'agent. Un travail conséquent qui a un coût. « On dédie des agents, il ne faut pas l'oublier », résume Didier Lindron. ■

Delphine Simonneau